



BRANCHE PLASTURGIE

DIALOGUE SOCIAL EN PANNE !

Les négociations salariales dans la branche, entamées en juin 2015, se sont terminées lors de la paritaire du 14 janvier 2016. S'appuyant sur une inflation très basse et une situation économique difficile, la chambre patronale est restée sur sa dernière proposition d'augmentation des minima de 0,5%. Les organisations syndicales FO et CGT avaient dit vouloir bloquer toute négociation tant que la fédération patronale ne reverrait pas sa copie. Il n'en a rien été. La CFDT avait demandé en complément des 0,5% : la négociation d'un régime de complémentaire santé dans la branche et celle d'un régime de branche sur la participation et l'intéressement.

Malheureusement, la chambre patronale, qui parle pourtant en permanence de «l'attractivité de la branche», est restée sur ses positions. Elle voulait bien aller sur une négociation de la participation, avec la mise en place d'un fonds d'épargne de branche, mais n'a pas désiré se pencher sur la question de la complémentaire santé. La CFDT a été bien seule pour tenter de faire avancer ces dossiers. Les autres syndicats sont, soit opposés à un régime de branche sur la participation, (FO) soit peu empressés de négocier la santé. On ne peut être que déçus par l'attitude des uns et des autres.

Malgré tout, la CFDT a signé l'accord sur les salaires car pour beaucoup de salariés des PME et TPE +0,5% sera la seule augmentation pour 2016 !



Le CNB réuni les 2 et 3 février à la fédération a notamment fait le point sur l'actualité de la branche

On peut se poser des questions sur l'avenir du dialogue social dans la branche, la CFDT avait, par exemple, demandé de reprendre le travail sur le toilettage de la convention collective, qui avait été abandonné après quelques réunions en 2014. Ce travail avait déjà été laborieux par manque de volonté des uns et des autres. Lors de la paritaire du 14 janvier, FO et la CGT ont posé comme préalable la nomination d'un cabinet pour assister les partenaires. La chambre patronale est quant à elle farouchement opposée à cette proposition. Le travail sur la convention collective est à nouveau remis...à on ne sait quand. Conséquence : il est complexe pour les salariés de trouver des informations dans la CCN.

Par manque de volonté des uns et des autres rien n'avance, alors qu'il serait possible de sécuriser un peu plus le parcours des salariés et de leur donner un cadre en améliorant leur protection sociale. A défaut d'augmentation de salaires, il est quand même possible de travailler sur des rémunérations périphériques.

La FCE fera tout ce qu'elle peut pour sortir de cette impasse qui pénalise principalement plus que les autres, les salariés des petites entreprises. Traiter ces sujets permettrait d'aborder l'avenir avec plus de sérénité dans l'intérêt de tous.

Cet échec fait suite à la négociation sur la reconnaissance des CQP qui n'a pu aboutir à cause de la frilosité de la chambre patronale. La branche est en panne faute de volonté des uns et des autres de faire avancer les dossiers, de donner un cadre sécurisé aux salariés, de favoriser la formation et la reconnaissance des efforts accomplis, de rendre la branche attractive. C'est moins une question de moyens que de volonté.

La CFDT continuera à se battre pour faire avancer les intérêts des salariés et particulièrement ceux des petites entreprises de la branche. •